



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 30/07/2026
Reçu en préfecture le 30/07/2026
Publié le 03/08/2026
ID : 057-245700695-20260728-D2026_113_SI-AR

DECISION 2026-113

Vu la délibération n° 6 du Conseil communautaire en date du 9 avril 2026 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les arrêtés du Président n° 2026-12 en date du 10 avril 2026 et n° 2026-28 en date du 27 mai 2026 portant délégation de fonction et de signature à M. Jean-Marc VACCARO, Vice-Président en charge de la Politique de la petite enfance, de la santé et des affaires sociales,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de « Location avec option d'achat (LOA) – Lot n° 1 Véhicule de direction n° 1 » est conclu avec la société KEOS THIONVILLE BY AUTOSPHERE - 57180 TERVILLE, pour les montants suivants :

- Tranche ferme – Location avec option d'achat : 554,47 € H.T. mensuel soit à titre indicatif 26 615,00 € H.T. sur 48 mois
- Tranche optionnelle n° 1 – Option d'achat : 16 665,00 € H.T.
- Prix unitaire pour un kilométrage supplémentaire par tranche de 1000 kilomètres entamée (au-delà des kilomètres maximums de la tranche ferme) : 48 € H.T.

Par ailleurs, la prestation supplémentaire éventuelle « rachat du véhicule actuel » est retenue pour un montant versé par le prestataire à la CCCE de 4 166,67 € H.T. soit 5 000,00 € T.T.C.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 28 juillet 2026

Pour le Président
et par délégation
Jean-Marc VACCARO
*Vice-Président en charge de la Politique
Petite Enfance, de la santé et des
affaires sociales*

